



CONFÉRENCE DES PRÉFETS  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**MANDAT DE RÉFLEXION RÉGIONALE POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE**

**DÉPOSÉ AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION**

**15 JUILLET 2020**

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Mise en contexte</i>	<b>3</b>
<i>Trois grandes priorités régionales</i>	<b>4</b>
<i>Projet 1 : Centre entrepreneurial et zone d'innovation agricole</i>	<b>6</b>
<i>Projet 2 : Centre d'innovation en mécanique de machinerie mobile de mine et en entrepreneuriat – Un projet d'agrandissement</i>	<b>8</b>
<i>Projet 3: Lac Osisko - Un projet d'impact territorial</i>	<b>10</b>
<i>Projet 4: Projet Onomiki</i>	<b>13</b>
<i>Projet 5: Serres agricoles et Parc thermique de Senneterre</i>	<b>14</b>
<i>Tableau des projets dans le cadre dans la relance économique</i>	<b>17</b>

## Mise en contexte

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation a proposé un chantier de réflexion dans chacune des régions dans un horizon à court terme. Le mandat consiste essentiellement à mener une réflexion à l'échelle régionale afin d'identifier trois priorités relatives à la relance économique ainsi que des projets structurants, mobilisateurs et innovants, qui permettraient d'accélérer la relance économique. Dans le mandat, le ministère indique que la situation actuelle appelle à repenser les opérations des entreprises et des organisations, de même que l'intervention des instances de développement économique local et régional. Le ministère mentionne également qu'il nous faut aussi voir cette crise comme une opportunité de faire autrement et de relancer l'économie en tenant compte des nouvelles réalités sanitaires et socio-économiques. La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT), de concert avec le bureau du ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, porte conjointement ce mandat notamment afin de donner de la substance à l'importance accordée par le ministère à respecter les spécificités de chaque région tel qu'indiqué dans le mandat de réflexion. Rappelons également que les MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue portent ce mandat considérant que la municipalité régionale de comté (MRC) est au cœur de la gouvernance municipale en matière de développement local et régional et qu'en vertu de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité régionale de comté (MRC) peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire.

Par ailleurs, toujours dans l'optique de respecter les spécificités de l'Abitibi-Témiscamingue et afin d'offrir une lecture juste des besoins de notre région aux spécialistes en développement économique du Ministère, et ce, à l'intérieur des délais impartis par le celui-ci, la CPAT décline ainsi la priorisation régionale. D'abord, 3 grandes priorités régionales d'ordre générique, mais à partir desquelles s'associent des projets structurants à grande échelle et qui relèvent majoritairement d'une volonté gouvernementale quant à leur réalisation. Nous jugeons important de réitérer au gouvernement leur importance pour le développement social et économique de notre région et ce, sachant que ceux-ci nécessitent parfois des délais et une planification soutenue dans le temps. D'autre part, 5 projets concrets qui s'inscrivent dans les priorités régionales de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, découlant de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) et répartie dans chacun des territoires de notre région.

L'essentiel des projets soumis dans le cadre de cet exercice incarne le dynamisme de tous les territoires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'ambition et l'initiative de ses acteurs économiques, culturels, sociaux, touristiques et de son secteur de l'éducation. L'ensemble des projets reflètent cette capacité à mobiliser nos milieux, à prendre en main notre développement et à articuler une vision de ce même développement. L'appui du gouvernement du Québec à la réalisation de ces projets est naturellement essentiel. L'entrepreneuriat et l'innovation se retrouvent au cœur de chacune des initiatives, que ce soit en éducation pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre, que ce soit pour développer des projets environnementaux qui allient sciences et tourisme, que ce soit pour maximiser nos sources d'énergie afin de développer notre industrie agroalimentaire, que ce soit pour offrir des moyens propres à des communautés afin qu'elles assument pleinement leur développement avec la construction d'une centrale hydroélectrique ou encore en créant un centre entrepreneurial où la synergie, la collaboration et la recherche se rassemblent dans un lieu pour exploiter pleinement le potentiel économique d'un territoire et d'une région, l'Abitibi-Témiscamingue foisonne de projets.

## Trois grandes priorités régionales

### 1- INTERNET HAUTE VITESSE

Les investissements au niveau de la couverture internet et cellulaire ne relèvent plus du bien de luxe, mais bien d'un service public essentiel. La nécessité du gouvernement d'assumer son leadership afin d'assurer un accès équitable à tous les Québécois devient incontournable, et ce, au bénéfice de l'occupation et le développement de l'ensemble des régions. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés au cours des dernières années dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, avec la mobilisation et la participation financière des MRC, du gouvernement du Québec et de l'entreprise privée, une nécessaire flexibilité doit être associée à tout programme en lien avec la connectivité des régions. Les caractéristiques de chaque milieu, les distances et la définition des zones prioritaires fluctuent d'une région à l'autre. Une véritable vision doit être articulée par le gouvernement qui permettra aux promoteurs de projets ainsi qu'aux régions de déployer des projets rapidement. Cet enjeu primordial s'avère depuis de nombreuses années au cœur des discussions et un chantier d'envergure devrait être au cœur des priorités de tout gouvernement. En 2019, effectuer des représentations pour un service devenu aussi important et essentiel au développement de toute communauté est malheureusement toujours nécessaire.

La CPAT considère que l'évolution des technologies numériques et le virage pour une utilisation accrue de ces technologies dans toutes les assises de la société sont devenus incontournables. Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé déjà à plusieurs reprises à régler les problèmes de connectivité Internet, mais les échéanciers ne répondent pas à l'urgence. Notre développement économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaires fiables, performants et abordables.

La CPAT considère également que l'absence de connexion Internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle et que la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un Internet haute vitesse performant et abordable est un service essentiel. Par ailleurs, l'Abitibi-Témiscamingue est la région où le taux de foyers branchés à Internet est le plus bas au Québec selon la dernière étude publiée par le CEFRIO, organisme indépendant de recherche et d'innovation.

En définitive, pour la CPAT, la valse des programmes inadaptés à notre réalité régionale pour le branchement à internet haute vitesse doit se terminer ici. Des montants spécifiquement réservés à notre région deviennent une nécessité après plus de 20 ans d'efforts. Il serait futile d'assister au déploiement d'une deuxième phase du programme Québec branché dans les conditions actuelles. Les fonctionnaires doivent plancher sur un programme permettant à notre région d'obtenir des projets et que des montants y soient spécifiquement dédiés. Le gouvernement doit ajuster ou régionaliser ses paramètres pour répondre aux besoins de nos populations.

### 2- LA ROUTE TRANSCANADIENNE 117

La portion de la route 117 qui se situe en Abitibi-Témiscamingue fait état de 19 accidents mortels pour un total de 22 décès, 31 accidents avec blessés graves et 301 accidents avec blessés mineurs pour la période couvrant 2015-2018. Étant un axe de transport majeur, la colonne vertébrale de notre réseau routier, le débit journalier moyen y varie de 6000 à 11 000 véhicules, selon les tronçons de la route, sans oublier l'importante proportion de poids lourds qui varie de 10% à 17%. Par ailleurs, selon le rapport annuel des activités de la Sûreté du Québec pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on prévoit une hausse des collisions mortelles et une équipe d'intervention régionale spécifique à la problématique de la route 117 a également été créée considérant l'ampleur de la problématique.

La CPAT considère que des autoroutes ont été construites au Québec avec des débits bien moindres et que les actions gouvernementales afin d'améliorer la sécurité et la fluidité sur la route 117 sont pratiquement inexistantes depuis de nombreuses années et que le statu quo n'est plus une option acceptable. Par ailleurs, les mesures à la pièce ne peuvent plus répondre de façon adéquate aux enjeux de sécurité et de fluidité de la route 117. La CPAT juge qu'une étude d'opportunité, à l'image de celle initiée par le ministère des Transports pour le tronçon de la 117 reliant Labelle à Mont-Laurier, est devenue le minimum pour toute démarche sérieuse visant une véritable sécurisation de la route 117 reliant Val-d'Or à Rouyn-Noranda. Tous les scénarios doivent être analysés et

mis sur la table, que ce soit une révision du tracé actuel, du nombre de voies ou toutes autres mesures de sécurisation afin de doter l'Abitibi-Témiscamingue d'une infrastructure qui répond aux besoins de sa population.

Dans le cadre de cet exercice de priorisation, la CPAT recommande un important chantier pour la 117 également dans une optique de développement économique, mais, d'abord de sécurité. La collaboration entre le ministère des Transports du Québec et le ministère de l'Économie et de l'Innovation afin de prioriser cet axe routier permettrait assurément des développements positifs pour son avancement. Pour ce faire, tout débute avec une étude d'opportunité et la mise en place d'un bureau de projet afin d'offrir aux citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue une infrastructure sécuritaire sur le tronçon de la route 117 reliant Val-d'Or à Rouyn-Noranda.

### 3- SERVICES D'ABATTAGE POUR LES ÉLEVEURS DE LA RÉGION

Il y a près de 3 ans, la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue dénonçait le manque de volonté politique afin de régler le dossier de l'abattage en région dont l'une des conséquences est un délaissement progressif de certaines productions animales. En près de 15 ans, l'Abitibi-Témiscamingue a perdu près de 200 exploitations agricoles et le cheptel animalier a diminué drastiquement. Un ensemble de facteurs viennent expliquer cette baisse dont la fermeture en 2005 du dernier abattoir en région. Dans une perspective d'occupation du territoire et afin de réellement prétendre à une agriculture de proximité, il devient évident qu'on s'éloigne de cet idéal lorsque les éleveurs de l'Abitibi-Témiscamingue qui désirent commercialiser leurs produits doivent utiliser les services d'un abattoir fédéral situé à quelque 750 km de la région, ce qui représente un trajet aller-retour de 1 500 km et des frais de transport moyens de 433 \$ par bête comparativement à 60 \$ pour un éleveur situé à proximité (-50 km). Les coûts de transport sont tellement exorbitants que des éleveurs peinent fréquemment à rentabiliser leurs investissements.

Il y a un manque évident de leadership politique dans ce dossier et nos représentants gouvernementaux devront innover dans leur approche et travailler à des solutions afin de permettre la mise en place d'un véritable circuit court entre les consommateurs de l'Abitibi-Témiscamingue et leur terroir. N'oublions pas que cet enjeu ne touche pas que les agriculteurs, il est question ici de notre garde-manger collectif et d'un secteur important de notre économie régionale. Si l'abattage des animaux était facilement accessible et à proximité, cela permettrait d'assurer la survie de nos éleveurs traditionnels, en plus de permettre à de nouvelles productions de niche, telles que l'autruche, le lapin et le sanglier, de s'implanter. Il est en de même pour la production de la viande caprine.

Les marchés de créneau, associés à ce type de viande, connaissent une progression constante et malheureusement nos producteurs ne peuvent y accéder. Bien que certaines initiatives régionales puissent éventuellement répondre aux besoins des éleveurs, plusieurs installations situées à proximité de la région, en Ontario, offriraient des débouchés intéressants, voire essentiels pour la pérennité des secteurs d'élevage de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans un tel contexte, des ententes devront être signées entre les provinces, et considérant les paliers de responsabilités partagées entre les gouvernements fédéral et provincial, un leadership crucial devra être assumé par le gouvernement du Québec.

## PROJETS CONCRETS PAR TERRITOIRES DE MRC

(Important : les projets sont soumis par ordre alphabétique et en conséquence, la présente liste ne constitue pas un ordre de priorisation)

---

### Projet 1 : Centre entrepreneurial et zone d'innovation agricole

TERRITOIRE : MRC Abitibi

PRIORITÉ(S) RÉGIONALE(S) :

- 1- Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minières, touristiques et d'avenir au sein de l'économie régionale.
- 2- Accroître le niveau de qualification et de diplomation tout en développant une culture de formation, d'apprentissage et de perfectionnement en continu.

#### Projet

Créer un milieu physique pour développer des entreprises et favoriser leur succès. Mettre en cohabitation des organisations de développement, des professionnels, des institutions d'enseignements et des entreprises en devenir sous un même toit. Ce centre entrepreneurial se veut intégrateur, flexible et à la fine pointe de la technologie. Notre ambition est certes de développer des talents, mais nous voulons un milieu dynamique, axé sur l'innovation technologique et les meilleures pratiques. Les différentes institutions scolaires ont déjà signifié leur appui. Le projet cadre avec les priorités de la Ville d'Amos, de la MRC Abitibi ainsi que celles du plan de développement de la zone agricole de notre territoire.

#### Objectifs

- Développer une zone d'innovation de transformation agricole; foin de commerce, chanvre industriel.
- Créer une corporation de développement économique mixte avec les Abitibiwini.
- Favoriser la réussite lors du démarrage de nouvelles entreprises et accélérer leur développement;
- Encadrer et former les entrepreneurs, développer le maillage et le mentorat de la communauté d'affaires;
- Diminuer les gaz à effet de serre en favorisant le transport ferroviaire via une gare multimodale;
- Décontaminer et valoriser un site urbain en le transformant en projet de société;

#### Description des lieux

##### Section 1 - Organisme de développement

Cette section est la porte d'entrée au bâtiment, des organismes comme le CLD Abitibi, la SADC Harricana et la chambre de commerce s'y côtoient. C'est d'ailleurs le meilleur endroit pour réaliser un plan d'affaires, connaître les différents programmes et commencer la recherche de financement.

##### Section 2 - Administration

Un tel centre a besoin de ressources permanentes, on pense à un gestionnaire, une adjointe administrative, une ressource en comptabilité et probablement en marketing. Ce noyau vient épauler les entreprises incubées.

### Section 3 – Éducation et formation

Cette section intègre des locaux multifonctionnels, salle de classe, salle de réunion de différentes grandeurs, vidéoconférence, elles sont partagées par l'ensemble des utilisateurs du bâtiment. Des espaces bureaux temporaires seront également disponibles. En collaboration avec l'UQAT, une unité de recherche en sylviculture et aquaculture logerait à même le bâtiment. Nous avons pour ambition d'intégrer une école d'entrepreneuriat suite à l'appel de projets du MEI. L'UQAT, la table des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et plusieurs organismes appuient notre candidature.

### Section 4 - Professionnels

Une section sera réservée pour des professionnels qui œuvrent dans le développement des services aux entreprises. Firme de développement d'entreprise, amélioration continue, réseau entreprise d'entraînement, institution financière, tous sous un même toit.

### Section 5 - Incubation

Il y aura quatre locaux semi-industriels avec quai de déchargement et d'expédition. Ces locaux seront à aire ouverte sur deux étages et posséderont chacun une mezzanine en guise de bureau. De plus, cinq autres locaux de différentes tailles et configurables avec des séparateurs amovibles compléteront cette section, c'est là que pourront se développer des entreprises de services, des commerces ou des petites entreprises.

### Section 6 – Parc industriel et gare multimodale

#### **Budget de construction**

La réfection et l'agrandissement du bâtiment de l'ancienne scierie sont d'une valeur de 12,5 millions. Le parc industriel se décline sur 3 phases de 4,2 millions chacune. La portion de la gare multimodale est présentement en évaluation. Une 3<sup>e</sup> phase d'analyse de la contamination du terrain doit être effectuée, nous souhaitons cadrer dans le programme de valorisation des espace et bâtiment contaminés. La ville d'Amos et la MRC Abitibi ont déjà injecté plus de 250 000 \$ pour les études préliminaires.

#### **Occupation du territoire et développement économique**

Nous souhaitons intégrer les municipalités rurales en valorisant les terres agricoles. La corporation aura pour mandat de réaliser le plan de développement de la zone agricole (PDZA). Avec un regroupement d'entrepreneurs agricoles, nous allons développer le marché du foin d'exportation vers les États-Unis. La corporation via le centre entrepreneurial, récupérera le foin de commerce, le séchera et assurera la qualité avant l'expédition par la gare multimodale. Nous souhaitons attirer les fermes boréales afin d'implanter 5 maternités porcines sur le modèle du Témiscamingue. La corporation veillera à récupérer le lisier et à l'épandre sur les terres agricoles. En plus de générer des investissements privés considérables, environ 10 millions par maternité, nous améliorons la qualité des fourrages et la rentabilité des entreprises agricoles. Du chanvre industriel sera produit sous forme d'essais par nos producteurs agricoles afin de développer notre zone d'innovation, de recherche et d'incubation. À moyen terme, nous allons développer le marché du chanvre industriel; pellicule biodégradable pour ensilage et emballage des produits forestiers, produit alimentaire, matériaux de construction à fort potentiel de séquestration du carbone et une bioraffinerie.

Personne ressource : M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi

Courriel : [mairie@amos.quebec](mailto:mairie@amos.quebec)

Téléphone : 819-727-9792

---

## Projet 2 : Centre d'innovation en mécanique de machinerie mobile de mine et en entrepreneuriat – Un projet d'agrandissement

TERRITOIRE : MRC d'Abitibi-Ouest

PRIORITÉ(S) RÉGIONALE(S) :

- 3- Accroître le niveau de qualification et de diplomation tout en développant une culture de formation, d'apprentissage et de perfectionnement en continu.
- 4- Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minières, touristiques et d'avenir au sein de l'économie régionale.
- 5- Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.

### Résumé

Dans le but de répondre aux besoins de mécaniciens spécialisés auxquels l'industrie minière fait face actuellement, le Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi (CFPLA) doit agrandir ses espaces de formation en équipements motorisés. Les ateliers actuels ne sont pas suffisamment grands pour accueillir la clientèle actuelle du CFPLA. Outils, équipements, machineries, élèves et enseignants se côtoient dans un atelier de mécanique lourde de 1 000 mètres carrés. Le CFPLA s'est toujours démarqué par la proactivité. Depuis les dernières années, la clientèle utilisatrice des ateliers de mécanique lourde soit : les élèves de la formation initiale, les élèves de la formation continue du service aux entreprises, les candidats à la démarche de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), les élèves de l'exploration professionnelle et les élèves du programme d'apprenti spécialisé se partagent les espaces et le même horaire de formation. Il est très difficile pour cette centaine d'utilisateurs de circuler et de travailler de façon sécuritaire en raison du manque d'espace. De plus, le vestiaire n'est pas adapté : il est en mauvais état et n'a pas de section désignée pour les utilisateurs de sexe féminin.

La majorité de la clientèle n'a pas ou très peu d'expérience dans le domaine de l'entretien mécanique lourde et le CFPLA ne peut offrir un environnement exempt de dangers. Voici quelques-uns des dangers auxquels la clientèle utilisatrice est exposée : l'utilisation de machines, d'appareils, d'outils dans un espace restreint, la manutention de charges de toutes sortes, le contact avec des gaz et des poussières dans un espace restreint et les limites d'entreposage du matériel. Il est essentiel que les élèves, dès le début de leur parcours de formation, adoptent des comportements sécuritaires et des méthodes de travail adaptées aux réalités minières et nordiques. Cela passe d'abord par une offre d'espace adaptée à la formation. Les ateliers doivent subir des rénovations et un agrandissement pour une question de santé et sécurité au travail et pour augmenter la capacité d'accueil dans les programmes d'équipements motorisés pour répondre aux besoins du marché du travail.

La construction de hangars s'avère également indispensable pour protéger les équipements lourds des intempéries et du vandalisme auxquels ils font face actuellement. En plus d'offrir un endroit sécuritaire offrant propreté et bon ordre, ces hangars permettront d'améliorer l'image du CFPLA et par le fait même, l'image de la formation professionnelle en générale auprès de la population et particulièrement auprès des jeunes fréquentant l'école secondaire adjacente.

Ayant développé lui-même le programme d'AEP en mécanique de machineries mobiles de mine, il a offert ce programme à plusieurs reprises, entre autres en anglais à des communautés Cries du Nord-du-Québec. Suite à des dons provenant d'entreprises partenaires, le CFPLA possède une flotte impressionnante d'équipements miniers dont la valeur s'élève à plusieurs millions de dollars. Il est actif dans son milieu et est partenaire avec plusieurs entreprises et contracteurs miniers pour permettre à ses élèves de réaliser leur stage dans des milieux de travail stimulants et représentant la réalité actuelle du marché du travail. Pour toutes ces raisons, l'AEP en mécanique de machineries mobiles de mine doit être récurrente au CFPLA.

Le Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi est un joueur majeur dans la qualification et la diplomation des mécaniciens lourds spécialisés dans l'industrie minière. Le projet d'agrandissement du CFPLA est plus que nécessaire, 1 008 postes de mécaniciens de machinerie lourde seront à pourvoir d'ici 2025. Le CFPLA souhaite relever ce défi.



Ce projet d'agrandissement vise à répondre aux besoins de main-d'oeuvre de l'industrie et afin de doter le Québec d'un Centre d'innovation en mécanique de machineries mobiles de mine et en entrepreneuriat.

Leader dans la formation des mécaniciens de l'industrie minière et dans le but de répondre aux besoins criants de mécaniciens spécialisés auxquels l'industrie minière fait face actuellement, le CFPLA doit agrandir ses espaces de formation pratique en mécanique lourde.

Cet agrandissement permettra au CFPLA, entre autres, de :

- Augmenter le nombre de mécaniciens diplômés;
- Rehausser les compétences des personnes en emploi;
- Former davantage dans les communautés autochtones;
- Participer activement à la formation de la main-d'oeuvre du Plan Nord;
- Former une nouvelle génération de mécaniciens;
- Favoriser la conciliation travail-école-famille;
- Améliorer la sécurité des méthodes de travail selon les standards de l'industrie;
- Valoriser la formation professionnelle au Québec;
- Stimuler l'entrepreneuriat.

### **Besoins de l'industrie**

Actuellement, les prévisions concernant les besoins de mécaniciens dans l'industrie minière sont très élevées. L'industrie minière vivra plus de changement dans les 15 prochaines années que dans les 40 dernières années . Par ailleurs, les besoins en mécaniciens de machinerie lourde/hydraulicien mécanicien/mécanicien d'équipements lourds mobile (CNP 7312) figure en troisième position des métiers les plus en demande du secteur minier pour la période 2017-2021 (CSMO, 2017).

Plus précisément, le Québec aura besoin de 353 mécaniciens dans le secteur minier pour la période 2017-2021 et de 466 mécaniciens pour la période 2022-2027. Pour un grand total de 819 mécaniciens pour la période 2017-2027. Plus précisément, l'Abitibi-Témiscamingue aura besoin de 151 mécaniciens pour la période 2017-2027 et 418 mécaniciens seront nécessaires pour la même période pour la région du Nord-du-Québec. C'est 569 mécaniciens, des mécaniciens des mines qui seront en demande dans ces deux régions. Cela représente 70% de la demande québécoise de l'industrie des mines.

### **Partenaires du milieu ayant déjà démontré de l'intérêt pour du soutien financier :**

Compagnie minière – Hecla Québec pour un montant de 350 000 \$;  
Organisme – Fonds Desjardins, pour un montant de 300 000 \$;  
Commission scolaire du Lac-Abitibi 500 000 \$;  
Autres (à venir)

Le Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi est reconnu pour son initiative, son implication et son audace. Les besoins de main-d'oeuvre sont criants. Le CFP Lac-Abitibi présente son projet afin de répondre aux besoins de main-d'oeuvre de l'industrie minière québécoise et d'enseigner dans un environnement physique sécuritaire qui répond au plus haut standard de l'industrie minière en santé-sécurité, c'est-à-dire, « tolérance 0 ». Le Centre veut former la nouvelle génération de mécaniciens et mécaniciennes et se positionner en tant que « Centre précurseur » autant à l'échelle régionale, nationale qu'à l'internationale, en plus d'être un partenaire actif avec la Commission scolaire Crie du Nord-du-Québec.

## Personne ressource

Yves Dubé

Titre : Directeur Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi

819 333-2387 poste 2155

[dubey@csdla.qc.ca](mailto:dubey@csdla.qc.ca)

---

## Projet 3: Lac Osisko - Un projet d'impact territorial

TERRITOIRE : Ville\MRC de Rouyn-Noranda

PRIORITÉ(S) RÉGIONALE(S) :

- 1- Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale.
- 2- Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.
- 3- Agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé, le bien-être de la population.

### Résumé du projet

Le projet vise à réhabiliter et à mettre en valeur l'écosystème autour d'un des plus importants attraits de la Ville, soit son lac central, le lac Osisko. Pour ce faire, elle a entrepris une démarche créative impliquant la population locale et les différents secteurs de la communauté : arts et culture, tourisme, environnement, sciences, affaires et industrie, organisations publiques, etc. À l'aube du 100e anniversaire de Rouyn-Noranda, l'objectif est de favoriser la réappropriation communautaire de ce site à fort potentiel récréotouristique, tout en mobilisant et en mettant en valeur le génie créatif, industriel et scientifique de notre territoire.

### Justification du projet

Le lac Osisko et sa périphérie représentent (*ci-après nommé Lac*) un site fortement identitaire et très fréquenté par la population et par les visiteurs. Situé en plein cœur de Rouyn-Noranda, ce lac est intimement lié à l'histoire et au développement de la Ville. Il comporte plusieurs atouts naturels, de loisir, de patrimoine et de culture qui en font un site à fort potentiel de développement récréotouristique. Fortement impacté par l'activité industrielle et humaine des dernières décennies, le lac Osisko est néanmoins aux prises avec des problématiques environnementales qui limitent le développement de son potentiel et qui menacent, à moyen ou long terme, la biodiversité et la vitalité de cet écosystème hydrique. La sauvegarde de l'écosystème et le maintien de sa biodiversité est un défi complexe et audacieux, qui nécessite des solutions novatrices et adaptées. C'est à ce défi que souhaite répondre le Collectif Territoire, en agissant comme ressource d'intermédiation pour offrir un environnement propice à la mobilisation communautaire, à la collaboration intersectorielle, à la créativité, à l'apprentissage et à la synergie des connaissances, ainsi qu'au développement de liens de confiance entre les partenaires.

### Le Collectif Territoire

Le Collectif Territoire est un organisme à but non lucratif fondé en 2018 par un groupe d'entrepreneurs chevronnés et déterminés à unir le génie créatif des arts, des sciences et de l'industrie pour produire des bénéfices pour les écosystèmes et les communautés.

Le Collectif cherche à réaliser des projets à fort potentiel d'impact territorial dans une approche d'innovation collaborative et de participation citoyenne. La vision portée par le Collectif est celle d'une communauté ancrée dans son territoire, où collaborent les talents créatifs, scientifiques et pragmatiques dans la transition vers un monde plus vert, plus créatif et plus résilient.

Dans la grande œuvre collective qu'est le projet lac Osisko, le Collectif Territoire est comme un chef d'orchestre : il dirige l'action collective, il veille à garder le rythme et il préserve l'harmonie.

### **Les phases du projet court et moyen terme**

Le Collectif souhaite mettre en place un laboratoire d'innovation territorial qui maximisera le développement de compétences et d'expertises de pointe hautement transférables et valorisables dans le contexte actuel : restauration d'écosystèmes hydriques et urbains, traitement et valorisation de résidus, collaboration intersectorielle, mobilisation communautaire, aménagement culturel du territoire, nouvelles stratégies touristiques, etc.

### **Un projet d'impact**

Le projet est conçu de manière à créer des impacts positifs tout au long de sa réalisation. Ainsi, il vise à consolider l'écosystème d'innovation territorial en offrant un environnement propice à la collaboration et aux échanges. Il cherche à rehausser la qualité de vie et la fierté de la population en positionnant Rouyn-Noranda comme une ville créative, résiliente et durable. Il cherche à utiliser l'audace et l'ingéniosité d'ici pour développer de nouvelles stratégies touristiques, de nouvelles formes d'arts et de nouveaux créneaux de développement industriel et scientifique. Enfin, il vise à produire des impacts majeurs en matière d'action environnementale, en mettant de l'avant l'importance de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.

### **Volets du projet**

**VOLET 1 – RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE** Des solutions novatrices et adaptées seront développées en réponse aux différentes problématiques environnementales du lac Osisko, dans une approche collaborative, intersectorielle et ouverte. Des activités et des outils seront développés pour éduquer et sensibiliser la population et les visiteurs à l'écocitoyenneté et à la protection des écosystèmes.

**VOLET 2 – AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR** Des projets participatifs d'aménagement, d'interprétation et de mise en valeur seront réalisés pour dynamiser l'expérience du site du lac Osisko pour la population et les visiteurs. Un parcours expérientiel sera conçu afin de mettre en valeur les attraits du site, et des œuvres d'art écologiques seront produites par des artistes d'ici et d'ailleurs.

### **Phases du projet**

Le projet est divisé en trois phases et culminera en 2026, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Rouyn-Noranda.

#### **PHASE 1 (2019-2021) – MOBILISATION ET STRUCTURATION**

- Rassembler les partenaires, mobiliser la communauté, structurer l'action collective et la gouvernance du projet. Cerner les désirs et les attentes de la population et des partenaires.
- Réaménagement de la zone qui contourne la promenade du Lac Osisko: une promenade longe le lac et est aménagée pour la marche et pour le vélo. En périphérie, on retrouve des zones de stationnements dont la réfection est essentielle. Ce projet de transformation permettrait de diminuer les surfaces imperméables avec des végétaux entraînant un effet positif pour le Lac Osisko et son écosystème tout en réduisant les îlots de chaleur et procurant ainsi un environnement plus sain.

#### **PHASE 2 (2021-2024) – DÉVELOPPEMENT EN MODE « LAB »**

Développer les projets de recherche, d'innovation et de design itératif dans une approche de cocréation et de prototypage. Poursuivre la mobilisation communautaire et la sensibilisation. Réaliser les premiers projets d'aménagements écologiques et artistiques.

### PHASE 3 (2024-2027) – DÉPLOIEMENT, ÉVALUATION ET CÉLÉBRATION

Mettre en place des solutions environnementales et réaliser des projets majeurs d'aménagement récréotouristique. Évaluer les résultats et apporter les correctifs nécessaires. Célébrer l'identité et la créativité de la communauté rouynorandienne.

#### **Actions déjà réalisées**

Depuis 2017, plusieurs actions ont déjà été réalisées :

- Réfection de la promenade Agnès Dumulon, stabilisation et naturalisation des berges, diminution des surfaces imperméable et ajout de verdure
- Échantillonnage du lac Osisko et réalisation d'une étude de caractérisation des sédiments, en partenariat avec l'IRME de l'UQAT et l'entreprise Technosub
- Réalisation d'un projet avec le groupe robotique de l'école secondaire D'Iberville – les élèves ont obtenu la 1re place pour la qualité de leur recherche à la compétition provinciale LEGO FIRST
- Mise en place d'un projet de médiation culturelle avec l'école Notre-Dame-de-Protection, la Corporation de La maison Dumulon et Culture pour tous
- Lancement médiatique du projet
- Rencontres communautaires de démarrage rassemblant plus de 100 personnes
- Démarchage de partenaires publics, scientifiques, industriels, culturels, etc. – plus de 20 partenaires, collaborateurs et appuis confirmés
- Réalisation d'une étude d'opportunité grâce au soutien du CLD Rouyn-Noranda (en cours)
- Veille des opportunités de partenariat et développement de sous-projets (en continu)
- Veille des opportunités de financement et demandes de soutien financier (en continu)

#### **Pourquoi soutenir ce projet ?**

Le contexte actuel met plus que jamais en évidence l'importance de la préservation des écosystèmes. Il fait aussi ressortir la pertinence de la créativité et de l'innovation des territoires pour une relance économique verte et durable. Le projet lac Osisko constitue, à cet égard, un modèle inspirant qui pourra stimuler l'économie locale, permettre le développement de nouvelles expertises de pointe et faire rayonner Rouyn-Noranda de manière positive.

#### **Nos besoins pour aller plus loin**

Depuis plus de deux ans, beaucoup de partenaires ont été mobilisés autour de ce projet en plus du travail réalisé grâce à l'appui financier de partenaires. Le Collectif bénéficie déjà du soutien de quelques partenaires financiers — dont la Ville de Rouyn-Noranda, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère du Tourisme — et poursuit ses efforts de financement. Néanmoins, les aides financières obtenues ou demandées sont orientées vers des aspects précis du projet : actions d'aménagement, projets de recherche, plan de réhabilitation, etc.

La réalisation d'un projet de cette envergure nécessite que des efforts soutenus soient consentis au démarchage et à la concertation des partenaires, à la structuration de l'action collective, au développement d'outils de coordination et de gestion de la connaissance, aux communications, etc. À l'heure actuelle, le Collectif Territoire ne bénéficie pas de ressources suffisantes pour répondre aux besoins du projet, et ne compte aucun personnel à temps plein. Le principal besoin du Collectif, à cette étape-ci, est donc de disposer des ressources financières (65 000\$) qui permettront d'assurer le maintien d'une équipe de base et le recours à des ressources ponctuelles pour la réalisation des mandats nécessaires au déploiement du projet.

Quant au réaménagement de la zone qui contourne la promenade du Lac Osisko, une aide financière pour supporter la municipalité (2 350 000 \$) est requise car actuellement ce projet ne cadre dans aucun programme d'aide.

## En savoir plus

Document de présentation du projet : [bit.ly/Osisko-présentation](http://bit.ly/Osisko-présentation)

Lettres d'appui des partenaires : [bit.ly/appui-osisko](http://bit.ly/appui-osisko)

Bilan-synthèse des rencontres de démarrage : [bit.ly/osisko-rencontre-1](http://bit.ly/osisko-rencontre-1)

### Contact :

Geneviève Aubry, directrice du Collectif Territoire

819-763-9167

[projet@lacosisko.ca](mailto:projet@lacosisko.ca)

M. Réjean Lesage, directeur des travaux publics à la Ville de Rouyn-Noranda

819-279-9471

[Rejean.lesage@rouyn-noranda.ca](mailto:Rejean.lesage@rouyn-noranda.ca)

---

## Projet 4: Projet Onomiki

TERRITOIRE : MRC de Témiscamingue

PRIORITÉ(S) RÉGIONALE(S) :

- 1- Favoriser une cohabitation harmonieuse et un dialogue social inclusif avec les Premières Nations.
- 2- Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale.

### Description du projet

C'est un projet communautaire de qualité porté par la MRC de Témiscamingue et les communautés autochtones de Kebaowek et de Wolf Lake. Ce projet vise la production de 42 MW d'électricité, à partir de deux mini-centrales. L'électricité produite permettra de répondre aux besoins énergétiques de notre région, tout comme elle pourra permettre de répondre à d'éventuels besoins du marché, en matière d'énergie renouvelable, notamment des communautés ontariennes situées à proximité.

Sur le plan économique, le projet prévoit un investissement de plus de 190 millions \$. La construction devrait durer 2 ans et permettre de créer plus de 200 emplois dans la région. Mais c'est au niveau des retombées concrètes à court, moyen et long terme que ce projet s'avère des plus porteur pour les communautés du Témiscamingue. En effet, une évaluation indépendante a permis d'estimer que le projet générera dès la première année des revenus nets de 1,880 M \$ pour les Premières Nations et la MRC. Et les revenus s'étalent sur des périodes de 25 à 40 ans, dont les contrats peuvent être renouvelables. Comme il a été démontré dans d'autres territoires du Québec, de telles retombées, provenant de projets communautaires de surcroît, sont majeures pour le développement local et territorial, ils permettent des investissements dans l'économie et les services aux citoyens et ils favorisent le développement du milieu sous tous ses aspects.

L'intérêt d'un projet communautaire est de conserver la maîtrise du projet et de son avenir et de répondre aux attentes des populations locales sous tous les aspects, que ce soit l'environnement, la qualité du milieu de vie, le développement économique ou culturel ou encore les infrastructures municipales. On n'a qu'à penser au projet de piscine sur le territoire, qui aurait très bien pu être financé par des retombées issues d'ONIMIKI.

De fait, Onimiki respecte les critères les plus élevés en matière d'environnement et fait partie du plan stratégique 2018-2022 du Témiscamingue. La construction des deux mini-centrales du projet Onimiki et leur exploitation seront à la fine pointe de la technologie. Qui plus est, Onimiki s'inscrit aussi parfaitement dans la Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec, tout en contribuant à solidifier les liens entre les différentes communautés. Enfin, Onimiki est l'un des projets hydroélectriques les plus facilement réalisables au Québec à l'heure actuelle.

En effet, les études techniques sont complétées, seule une actualisation finale est requise, ce qui réduit d'autant les délais nécessaires à la réalisation du projet. Il se réalise sur un bassin hydrique qui est déjà contrôlé, et l'ensemble du site est facilement accessible. Et si le projet présente un défi technique intéressant, celui de construire une amenée d'eau en tunnel, sur une longueur de 1 620 mètres, jusqu'à la centrale principale, il faut savoir que cette technique est toutefois déjà bien maîtrisée. Et les travaux pourront être réalisés sans nuisances pour la population puisque situés dans une zone non habitée.

Par ailleurs, l'appropriation du projet et le soutien par notre population s'avèrent cruciaux pour nous. Puisqu'il s'agit d'un projet qui doit générer des bénéfices pour toutes les communautés, il doit, selon nous, aussi correspondre aux attentes de la population et aux plus hauts standards de performance.

### **Financement et emprunts à long terme pour le projet**

Cet aspect du projet est probablement le plus facile à régler une fois les droits hydriques acquis et les contrats établis. En effet, de tels projets constituent des valeurs sûres pour les investisseurs. Il importe au final de rappeler qu'il ne s'agit pas d'un projet unique au Québec, quelques autres communautés ont réalisé de tels projets d'envergure, parfois sur des sites touristiques et patrimoniaux, et ce avec un grand succès. C'est pourquoi nous avons sollicité l'accompagnement éclairé de l'une de ces communautés, afin de très bien faire le travail que nous devons réaliser. Et les retombées concrètes et stables pour nos communautés rendent le tout encore plus important. Parce que nous souhaitons, par ce projet, nous donner enfin les moyens de nos ambitions et arrêter de quémander chaque parcelle de prospérité que l'on veut avoir. Toutes les fois que nous attendons une réponse du gouvernement pour un service, pour une infrastructure, pour investir dans notre développement, nous pensons que si nous avons nos propres moyens, nous n'aurions pas à attendre, nous n'aurions qu'à agir.

### **Personnes ressources**

La personne contact pour ce projet, est Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue (819 629-5710). En l'absence de celle-ci, contacter la directrice générale, Mme Lyne Gironne (819 629-9805).

### **Site web**

Pour en connaître davantage, consulter le site dédié au projet, en cliquant [ici](#).

---

## **Projet 5: Serres agricoles et Parc thermique de Senneterre**

TERRITOIRE : MRC de la Vallée-de-l'Or

PRIORITÉ(S) RÉGIONALE(S) :

- 1- Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale.

## Introduction

La situation actuelle appelle à repenser les opérations des entreprises et des organisations, de même que l'intervention des instances de développement économique local et régional. Il nous faut aussi voir la situation de la COVID-19 comme une opportunité de faire autrement et de relancer l'économie en tenant compte des nouvelles réalités sanitaires et socio-économiques. La MRC de La Vallée-de-l'Or a identifié 3 priorités sur lesquelles elle souhaite orienter son développement des futures années. La 1<sup>re</sup> priorité est celle du Parc thermique de Senneterre par la création d'agriculture de proximité.

## Présentation du projet

Le Parc thermique est une plate-forme d'accueil destinée à des entreprises agricoles, agroalimentaires et agro-industrielles, par la valorisation des rejets thermiques de la centrale thermique de Boralex, comme source de chauffage alternative.

Le projet consiste à mettre de l'avant l'agriculture de proximité au profit de la population de la Vallée-de-l'Or et de s'étendre en Abitibi-Témiscamingue, au cours des prochaines années. Le développement de productions en serres par la valorisation des rejets thermiques est un projet collectif. Le partenariat entre le générateur industriel de rejets thermiques et vapoiseurs agroalimentaires est la démonstration concrète que la compétitivité des entreprises et les préoccupations environnementales ne sont pas fondamentalement incompatibles. Ce partenariat constitue aussi un potentiel de développement socio-économique préfigurant l'univers industriel et agro-industriel de demain. Ce projet répond en tout point aux politiques de développement, tant fédéral que provincial. En effet, la valorisation des rejets thermiques est une notion de développement durable devenue incontournable dans les différents programmes de développement économique. Les rejets produits par l'usine Boralex Senneterre servent de source d'énergie alternative bon marché et sécurisée aux entreprises ayant un besoin énergétique élevé. Situé à proximité de l'entreprise Boralex, centrale de Senneterre, le parc thermique s'étendrait sur une superficie facilement aménageable. Le site couvrirait deux hectares et se situerait près de la rivière. L'endroit est idéal pour accueillir des serres de productions agricoles ainsi que des entreprises agroalimentaires et agro-industrielles. La situation géographique fait que nous disposons d'un carrefour routier important. En effet, la route 117 est rapidement accessible par la route 113. De plus, la ville de Senneterre dispose également d'un réseau ferroviaire qui traverse son parc industriel et qui permet une liaison avec le reste de la région. Cela constitue une excellente opportunité pour le transport des productions et pour réduire les coûts qui y sont reliés.

## Les objectifs visés

1. Créer à proximité de la centrale Boralex de 34.6 MW, une zone d'activité agricole et agro-industrielle, équipée de toutes les infrastructures d'accueil classiques et d'un réseau de mise à disposition de l'eau chaude, consacrée spécifiquement à l'agriculture intensive ainsi qu'aux activités agro-industrielles.
2. Mettre à la disposition des entreprises, les rejets thermiques de l'unité de Boralex-Centrale de Senneterre comme source de chauffage bon marché via un réseau dit « réseau eau chaude », conçue selon des principes techniques simples et non handicapants pour l'unité industrielle génératrice de ces rejets.
3. Mettre en place, en collaboration avec les producteurs professionnels identifiés, une corporation de gestion du parc qui soit l'interlocuteur unique de l'industrie génératrice de rejets thermiques.
4. Démontrer que l'agriculture intensive et compétitivité peuvent aller de pair avec les préoccupations environnementales et le développement durable.
5. Identifier et produire des produits agricoles de qualité afin de répondre à des besoins de consommation alimentaire de la Vallée-de-l'Or, de la région de l'A.-T.

## La valeur ajoutée territoriale

La MRCVO souhaite aussi démontrer qu'il est possible de positionner l'économie circulaire<sup>1</sup> dans ce projet. Il sera aussi question d'évaluer les opportunités de projets agricoles complémentaires sur d'autres territoires à proximité de sources de chaleur alternatives, tout en veillant aux préoccupations

environnementales. Il sera possible d'optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle du projet, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et de la collectivité.

À titre d'exemple, il sera opportun d'évaluer les opportunités en lien avec la problématique des bois urbains ainsi que les biogaz produits par les sites enfouissement et boues d'usines d'épuration. De plus, la biomasse forestière et agricole pourrait être envisagée. Certaines études seront nécessaires pour ces différentes opportunités.

L'impact de la COVID-19 sur les usines forestières occasionne actuellement une situation de surplus de copeaux de bois. Ce constat fera également partie des évaluations du projet.

Le déploiement de ce projet sera également évalué dans une phase 2 à Val-d'Or et une phase 3 à Malartic en tenant compte des opportunités complémentaires disponibles.

### **Les ressources nécessaires et disponibles**

Le projet de parc thermique est l'initiative de la Corporation de développement économique de Senneterre (CDES). De nombreux organismes présents en région seront sollicités afin de faciliter l'établissement d'entreprises agroalimentaires et leur assistance technique sera incontournable. Le Service du développement local et entrepreneurial de la MRC de La Vallée-de-l'Or contribuera également à l'accompagnement de ce projet ainsi qu'à la coordination de certaines actions. Bien qu'il existe certains programmes agricoles au sein de différents ministères, des besoins financiers seront nécessaires afin de réaliser certaines études de marché et de valorisation d'opportunités. De plus, des sommes seront requises pour la construction d'infrastructures et la mise en place des canaux de commercialisation.

### **Conclusion**

En économisant jusqu'à 80% des coûts reliés au poste chauffage, il sera maintenant possible de produire en région, des denrées à un coût compétitif. Permettant de couvrir 40 à 80 % des besoins de chauffage, la valorisation des rejets thermiques représente une opportunité exceptionnelle pour des entreprises agricoles. L'administration et la gestion de chaque entreprise peuvent se faire à l'intérieur d'un motel industriel où le personnel et l'équipement de bureau seraient mis en commun. Éventuellement, un carrefour de la nouvelle économie, avec tous ses avantages fiscaux, naîtra et sera déployé à travers notre MRC, notre région.

### **Définition Économie circulaire**

L'économie circulaire se définit comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (source : Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire). L'objectif de l'économie circulaire est donc double :

Repenser nos modes de production et de consommation pour consommer moins de ressources et protéger les écosystèmes qui les génèrent. Optimiser l'utilisation des ressources qui circulent déjà dans nos sociétés en utilisant les produits plus fréquemment, prolongeant la durée de vie des produits et des composants et en donnant une nouvelle vie aux ressources

Source : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>

### **Personne ressource**

Mme Marie-Andrée Mayrand

Directrice du Service du développement local et entrepreneurial de la MRCVO

[marieandreemayrand@mrcvo.qc.ca](mailto:marieandreemayrand@mrcvo.qc.ca) 819-825-7733 poste 261



**Tableau des projets dans le cadre dans la relance économique**

Projets structurants A-T (Par ordre alphabétique)	Territoire de MRC	Priorité(s) régionale(s) identifiée(s) en lien avec le projet	Ressources requises	Collaborateurs et \ ou responsable
1. Centre entrepreneurial et zone d'innovation agricole	MRC Abitibi	Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minières, touristiques et d'avenir au sein de l'économie régionale.	Voir la section du projet pour plus de détails	M. Sébastien D'Astous Courriel : <a href="mailto:mairie@amos.quebec">mairie@amos.quebec</a> Téléphone : 819-727-9792
2. Centre d'innovation en mécanique de machinerie mobile de mine et en entrepreneuriat	MRC Abitibi-Ouest	<p>Accroître le niveau de qualification et de diplomation tout en développant une culture de formation, d'apprentissage et de perfectionnement en continu.</p> <p>Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minières, touristiques et d'avenir au sein de l'économie régionale.</p> <p>Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.</p>	Voir la section du projet pour plus de détails	M. Yves Dubé Directeur Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi 819 333-2387 poste 2155 <a href="mailto:dubey@csdla.qc.ca">dubey@csdla.qc.ca</a>
3. Lac Osisko, un projet d'impact territorial	Ville\MRC de Rouyn-Noranda	<p>Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale.</p> <p>Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.</p> <p>Agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé, le bien-être de la population.</p>	Voir la section du projet pour plus de détails	Geneviève Aubry, directrice du Collectif Territoire 819-763-9167 <a href="mailto:projet@lacosisko.ca">projet@lacosisko.ca</a>  M. Réjean Lesage, directeur des travaux publics à la Ville de Rouyn-Noranda 819-279-9471 <a href="mailto:Rejean.lesage@rouyn-noranda.ca">Rejean.lesage@rouyn-noranda.ca</a>
4. Projet Onomiki	MRC de Témiscamingue	<p>Favoriser une cohabitation harmonieuse et un dialogue social inclusif avec les Premières Nations.</p> <p>Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale.</p>	Voir la section du projet pour plus de détails	Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue (819 629-5710). En l'absence de celle-ci, contacter la directrice générale, Mme Lyne Gironne (819 629-9805).
5. Serres agricoles et Parc thermique de Senneterre	MRC de la Vallée-de-l'Or	Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale.	Voir la section du projet pour plus de détails	Mme Marie-Andrée Mayrand Directrice du Service du développement local et entrepreneurial de la MRCVO <a href="mailto:marieandreemayrand@mrcvo.qc.ca">marieandreemayrand@mrcvo.qc.ca</a> 819-825-7733 poste 261